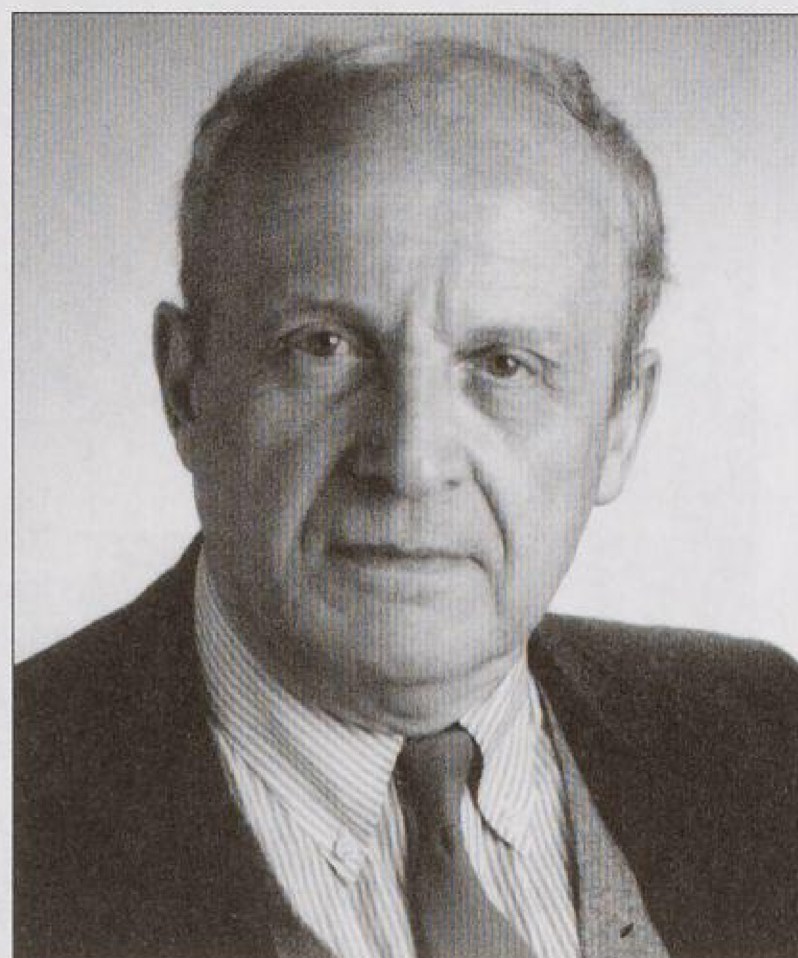
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 21 MARS 1993 de la **14 ème** CIRCONSCRIPTION DE **PARIS**

« LES CITOYENS »

CANDIDAT



ROLAND

MURAZ

69 ans- retraité-ex direct et conseiller d'un institut de sondage et d'études économiques-etd'affaires publiques responsable d'associations

candidature soutenue par l'U.D.I
présidée par le
Général Lacaze

l'Association des

Suppléant
CLAIRE
MOSCICKI
41 ans- marié
3 enfants
psycho-sociologue spécialiste conseil des études sur la sécurité la prévention des accidents et de la communication sociale

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Après l'échec depuis vingt ans de nos Représentants , face à des problèmes de société et au drame du chômage qui blessent nombre d'entre nous au-delà des limites que nous pouvons supporter :
Prenons nos affaires en mains;
Changeons le système politique de la France;

Créons une démocratie plus directe

Donnons enfin, grâce à l'électronique, la parole, le pouvoir et la décision aux citoyens.

Pour cela :

*Votons dès cette élection pour "les citoyens" afin de faire de l'année 1993, 200 ans après, l'an **1** d'une nouvelle République française, interactive, et donc parcipative grâce à l'établissement d'une communication de la base au sommet;*
.Obligeons les Partis traditionnels à écouter les Citoyens.Ceci afin de pouvoir prêter convenablement leur problème à tous les niveaux, à partir d'idées et de scénario qu'ils auront eux-mêmes imaginés discuter et approuver.
.Proposons dans ce but une modification des articles 3 et 4 de la Constitution; en vue de changer le rôle des Partis, l'Administration,les pouvoirs publics et la fonction de député;(1)

Assurons par nous même la transmission des doléances , des idées et des propositions du Peuple à toutes les instances qui ont en charge la préparation à des décisions nous concernant.
Dialoguons; proposons; écoutons;contrôlons les budjets; corrigeons les actions entreprises; lançons de nouvelles idées;
Stigmatisons et abandonnons "l'esprit de parti"; impliquons nous dans le débat public; élargissons le dialogue social;dépassons le sectarisme et le cloisonnement obsolète des vieux partis conventionels;
Ayons une vue réaliste et un soucis permanent, du facteur humaion, de l'intérêt général et de la solidarité, tant sur le plan local, régional, national et européen que mondial.

Art.(3)n:La souveraineté nationale appartient au Peuple, qui l'exerce par ses représentants et pzr la voie du référendum, à charge pour les représentants d'acceuillir et de discuter les idées que les citoyens leur soumette..(le texte actuel est souligné)
Art.(4): Les partis et groupement politique concourent à l'expression du suffrage. Ils ont recours pour cela, à toutes les techniques de consultations, propres à bien mettre en évidence, les opinions, les idées et les atrtentes de l'ensemble des Français.(le texte actuel est souligné)
(*) permanence :10, rue Talma, 75016 Paris

vu, le candidat

U D I

UNION DES INDÉPENDANTS

UNION DES INDÉPENDANTS

avec le Général d'Armée (CR) **Jeannou LACAZE**

POUR LA FRANCE

Il est des combats qui ne peuvent cesser, des engagements auxquels on ne doit renoncer sans se renier soi-même.
Mon engagement d'aujourd'hui traduit la même volonté : continuer avec d'autres armes, mais avec la même passion à me battre pour ce pays que j'aime et qui m'a tant donné.
L'Union des Indépendants est la concrétisation de cette obligation.
L'U.D.I. n'est pas un parti politique de plus.
Sa vocation est d'abord de rassembler, au-delà des clivages et des divisions, les Françaises et les Français qui se reconnaissent dans les valeurs traditionnelles, croient à certaines idées essentielles, et sont décidés à agir pour les voir triompher.
Je vous avais, il y a quelques mois, appelé à voter ***non à Maastricht****.*
Aujourd'hui, je vous demande de me rejoindre pour établir une France forte, digne de son histoire, sûre de son destin, ouverte aux générations futures, partie d'une Europe respectueuse des identités nationales.

Pas Bon
Vu avec [illegible]
et M. ANTONETTI

J'espère que vous serez nombreux à venir avec nous partager cet idéal.

Lacaze

